



# Diffusion de la Voûte Nubienne en Afrique sahélienne

Stratégie, méthodologie et rôles des partenaires



Afin de permettre le déploiement à grande échelle de son programme d'habitat adapté en Afrique sahélienne, AVN oriente sa stratégie vers une modélisation de la diffusion du concept Voûte Nubienne par le transfert de ses méthodes à des Partenaires Opérateurs (PO), garantissant des impacts forts et croissants.

Dans cette logique, AVN agit à trois niveaux :



**La mobilisation, la formation et l'accompagnement de Partenaires Opérateurs** reprenant à leur compte la méthodologie développée par AVN et dupliquant ainsi le déploiement du marché de la Voûte Nubienne, sur leurs zones d'action



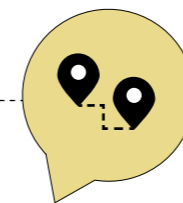
**L'organisation des fonctions support essentielles à la mise en œuvre de cette stratégie** : formation, appui technique, suivi-évaluation, capitalisation, animation du réseau de partenaires, plaidoyer, etc.



**La poursuite de la diffusion du concept Voûte Nubienne en tant qu'opérateur sur certains territoires**, pour consolider les méthodes de déploiement et explorer de nouvelles approches techniques et méthodologiques



## La modélisation de la diffusion de la Voûte Nubienne : des résultats garantis



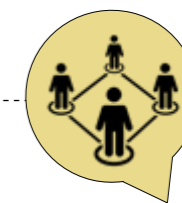
**Deux échelles d'intervention :**  
l'Unité d'Implantation (UI) et le  
Territoire d'Implantation (TI)

Pages 4 à 7



**Des fonctions d'appui et  
d'accompagnement cohérentes**  
mises en place par AVN

Page 8



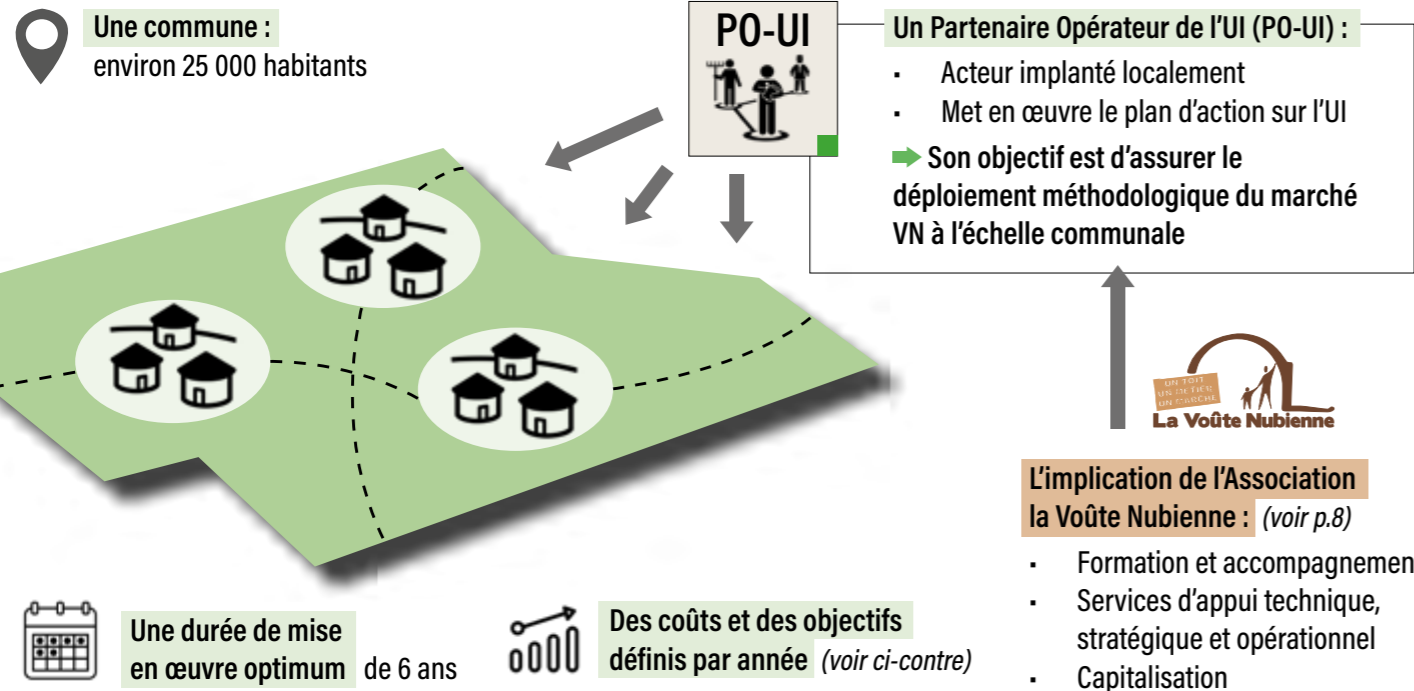
**Différentes parties prenantes  
impliquées** (opérationnelles,  
relais, financières)

Page 9

Ce document permet de préciser aux organisations souhaitant déployer la Voûte Nubienne les étapes à suivre et les moyens nécessaires pour réussir la mise en œuvre sur leurs zones d'action.

# L'Unité d'Implantation (UI)

Premier niveau territorial d'intervention, l'Unité d'Implantation (UI) est définie par :



Les Unités d'Implantation (UI) sont insérées dans un Territoire d'implantation (TI) géré par un Partenaire Opérateur-TI ou directement par AVN.



## Actions mises en œuvre par le PO-UI



### Structuration de l'offre VN

- Promotion des métiers de la construction VN
- Suivi des cursus de formation



### Emergence de la demande VN

- Sensibilisation au concept VN
- Gestion des incitations financières
- Accompagnement du marché

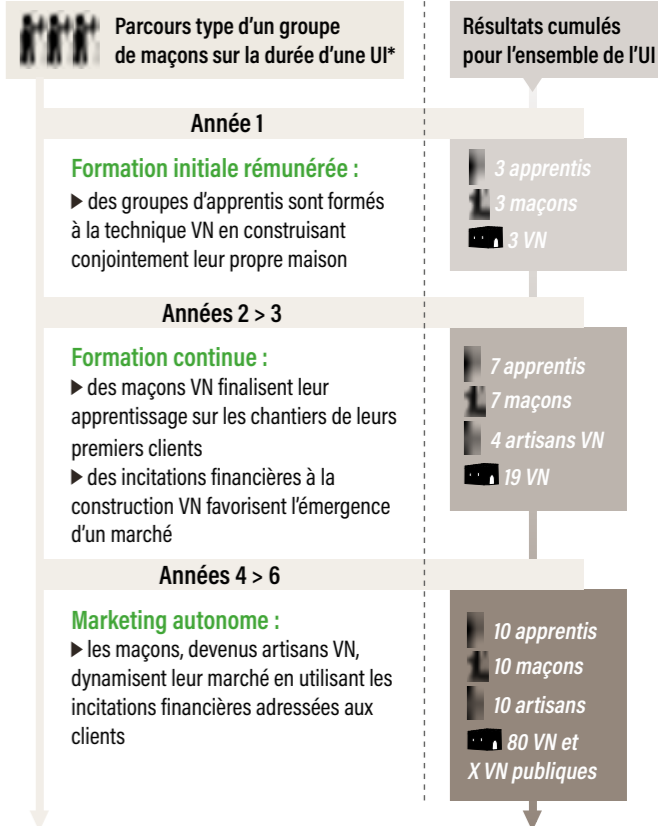


### Implication des parties prenantes

- Sensibilisation générale
- Mobilisation des acteurs souhaitant intégrer le concept VN et sa diffusion

## Résultats attendus

Schéma simplifié illustrant le séquençage des activités pour un groupe de maçons et les résultats à minima estimés par Unité d'Implantation sur 6 ans :

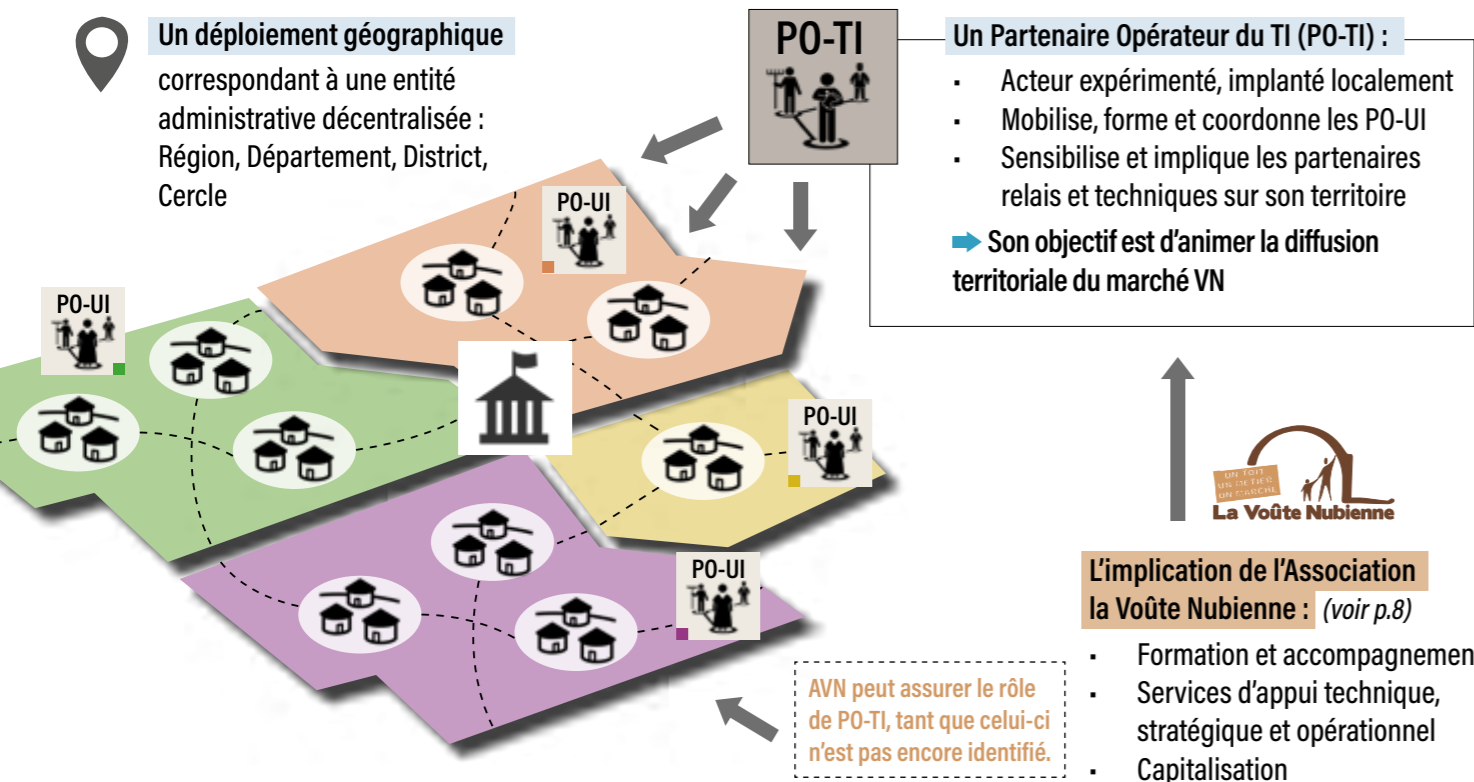


\*1 nouveau groupe de maçons débute la séquence chaque année (sauf année 6)

## Le Territoire d'Implantation (TI)

Le Territoire d'Implantation (TI) regroupe une ou plusieurs Unités d'Implantation (UI). Il est défini par :

**Un déploiement géographique** correspondant à une entité administrative décentralisée : Région, Département, District, Cercle



**Un Partenaire Opérateur du TI (PO-TI) :**

- Acteur expérimenté, implanté localement
- Mobilise, forme et coordonne les PO-UI
- Sensibilise et implique les partenaires relais et techniques sur son territoire

➔ Son objectif est d'animer la diffusion territoriale du marché VN

**L'implication de l'Association la Voûte Nubienne :** (voir p.8)

- Formation et accompagnement
- Services d'appui technique, stratégique et opérationnel
- Capitalisation

AVN peut assurer le rôle de PO-TI, tant que celui-ci n'est pas encore identifié.

## Actions mises en œuvre par le PO-TI



**Structuration de l'offre VN**

- Coordination de la formation des acteurs de la filière VN
- Aide à l'organisation et à la mise en réseau (Groupements d'Intérêt Economique, Fédérations d'artisans, etc.)



**Emergence de la demande VN**

- Sensibilisation des acteurs locaux à la construction de bâtiments communautaires
- Appui à la réalisation de projets constructifs communautaires
- Définition de programmes d'accès à l'habitat privé



**Mobilisation des partenaires**

- Partenaires relais : acteurs de la société civile, ONG, acteurs institutionnels et publics
- Partenaires techniques (institutions de microfinance, centres de formation professionnelle, etc.)



## Réseau sahélien des promoteurs de la Voûte Nubienne

Les PO-TI sont invités à se rassembler dans un réseau sahélien des promoteurs de la VN, animé par AVN.

➔ L'objectif est de favoriser le partage des pratiques de déploiement et l'amélioration continue de ces pratiques.

Le réseau offre une représentativité plus forte et des impacts cumulés permettant :

- Un plaidoyer élargi aux échelles nationales et internationales
- La mobilisation des acteurs politiques nationaux et de leurs partenaires
- La négociation de financements en consortium



## Quel rôle pour AVN ?



En tant qu'opérateur historique du marché, AVN assure les fonctions d'appui nécessaires au large déploiement du marché de la Voûte Nubienne par l'accompagnement de Partenaires Opérateurs en Afrique sahélienne.

AVN se positionne également en tant qu'opérateur sur certains territoires afin d'éprouver les méthodes dans des contextes variés, et de déployer des activités de Recherche & Développement.

Il s'agit de :

- ➔ La coordination du déploiement global dans un souci d'efficacité et d'efficience
- ➔ La mobilisation, la formation et l'accompagnement des Partenaires Opérateurs
- ➔ La gestion d'un pôle formation (technique, entrepreneuriat, formateur technique, acteurs de développement)
- ➔ L'animation d'un centre technique de référence
- ➔ L'organisation d'un service de suivi-évaluation capitalisation, pour assurer l'amélioration en continue des méthodes et outils de travail des PO-TI et des PO-UI
- ➔ Le plaidoyer international pour promouvoir la VN, solution pertinente d'habitat adapté
- ➔ Le portage d'un service d'appui stratégique aux Etats et régions, qui souhaiteraient implanter ou développer la construction en Voûte Nubienne
- ➔ L'accompagnement à la recherche de financements
- ➔ L'animation du réseau sahélien des promoteurs de la VN

## Comment s'impliquer ?



### Partenaire Opérateur

- Organisations de la Société Civile
- ONG, acteurs de développement
- ➔ mettez en place les méthodologies UI et TI sur vos zones d'action, au bénéfice de vos communautés



### Partenaire Relais

- Organisations de la Société Civile
- ONG, acteurs de développement
- Acteurs institutionnels et publics
- ➔ appuyez la mobilisation des acteurs locaux et la diffusion du concept VN
- ➔ mettez en œuvre des programmes de construction



### Partenaire Financier

- Bailleurs de fonds
- Fondations
- Agences publiques de développement
- ➔ financez les différentes propositions méthodologiques d'AVN (UI, TI, programme général) et la construction de bâtiments communautaires

A noter : Les organismes souhaitant construire en VN hors partenariat peuvent également passer par AVN pour mise en relation avec des artisans maçons VN, des entreprises et bénéficier d'un appui technique.

Contactez AVN : [contact@lavoutenubienne.org](mailto:contact@lavoutenubienne.org)

# Association la Voûte Nubienne

[www.lavoutenubienne.org](http://www.lavoutenubienne.org)



thenubianvault



@earthroofs



la Voûte Nubienne

Votre contact AVN :

AVN France

[contact@lavoutenubienne.org](mailto:contact@lavoutenubienne.org)



AVN Burkina Faso

[avn-bf@lavoutenubienne.org](mailto:avn-bf@lavoutenubienne.org)



AVN Mali

[avn-mali@lavoutenubienne.org](mailto:avn-mali@lavoutenubienne.org)



AVN Sénégal

[avn-senegal@lavoutenubienne.org](mailto:avn-senegal@lavoutenubienne.org)



AVN Bénin

[avn-benin@lavoutenubienne.org](mailto:avn-benin@lavoutenubienne.org)



AVN Ghana

[avn-ghana@lavoutenubienne.org](mailto:avn-ghana@lavoutenubienne.org)